ROUBAIX

LIGUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE

Hier, ainsi que nous l'avions annoncé, le comité de la Ligue radicale et radicale-socialiste des cantons de Roubaix, réuni en son local, le dimanche 8 mars, sous la présidence de M. Bürher, après avoir entendu les explications du citoyen G. Sellier, à propos du vœu qu'il a déposé à la dernière séance du conseil, vœu relatif à la représentation proportionnelle aux prochaines élections municipales, approuve son initiative et lui donne mandat, la situation politique de Roubaix étant spéciale, de défendre sa proposition. «

La baisse des prix des grillages, ronces, art. de clôture, permet aux Galeries Lilloises d'en vendre très bon marché. Demander tarif d'en vendre très bon marché. Demander tarif.
43885

A PROPOS DES TRAMWAYS

Nous recevons la lettre suivante dont l'auteur, qui nous est connu, désire garder l'anonymat :

A M. le Directeur du Journal
« L'Avenir Roubaix-Tourcoing »,
à Lille.

TRAMWAYS MONGY

Je vous serais obligé d'insérer, dans votre journal, les quelques réflexions que m'ont suggérées la polémique engagée, en ce moment, entre l'Administration municipale de Roubaix et la Compagnie des Tramways Mongy.

Cette polémique a pris naissance au sujet du service direct entre Roubaix et Lille, défendu par l'Administration municipale, service qui nuit considérablement aux voyageurs qui ont à s'arrêter entre Roubaix et Lille.

J'admets cependant volontiers que les Roubaisiens désirent conserver ce service direct.

Mais alors pourquoi mettre des entraves à l'exploitation des tramways du Grand Boulevard par la Compagnie Mongy, qui doit nous donner un service rapide entre Roubaix et Lille, non pas, elle, par un train sur quatre, mais bien par tous ses trains.

Ce service rapide serait sûrement impossible s'il se faisait par la Verte-Rue à Croix, pour la pénétration dans Roubaix.

Je ne comprends vraiment pas pourquoi l'on veuille empêcher la Mongy de longer le parc de Barbieux avec son débouché juste en face du boulevard de Douai. Cette ligne ne saurait donc pas plus au Beau Jardin que les lignes de Barbieux et de l'Epeule. Il n'y aurait tout au plus qu'une petite partie du Parc peu fréquentée d'ailleurs, entre la station Nadaud et les Courées front au boulevard de Cambrai, qui serait en peu contrariée.

Mais en échange de ce petit inconvénient, que d'avantages il en résulterait pour le public : service rapide, possibilité aux personnes malades de venir plus facilement, en n'importe quel point, à la Promenade publique, fréquentée de plus nombreuse du jardin et plus commode pour tout le monde, en toutes les saisons, et surtout une sécurité plus grande pour les promeneurs ; les gars, passant toutes les deux ou trois minutes, seront une police permanente de jour et de nuit, aidée par l'éclairage électrique, pour éloigner les malandrins.

La ligne des Tramways devant longer le parc, l'esthétique ne peut rien y perdre.

Tant qu'aux accidents à craindre, je crois fermement que les tramways sont moins moins dangereux que les automobiles autorisées à circuler dans Barbieux. Je suis persuadé que, sur ce point, tout le monde sera d'accord avec moi.

Le passage de la ligne des tramways du Grand Boulevard, par la Verte-Rue, aurait le grand inconvénient d'enrayer le service, rapide projet, puisque l'on ne pourrait y établir qu'une voie unique.

Il n'y aurait que l'avantage de donner une plus-value aux terrains de Croix, au détriment de ceux de Roubaix.

Cette dernière ville a tout, je crois, assez de sacrifices, ainsi que les propriétaires, pour la création des grands boulevards, avenue des Vistas, boulevard Lacordaire, etc., pour être un peu protectionnistes, d'autant plus que ces boulevards sont très bien desservis, aujourd'hui, par les lignes de Barbieux et de l'Epeule, des tramways de Roubaix.

Je tenais à soumettre mes idées, dans l'intérêt général, n'étant ni pour ni contre les Administrations précitées.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, mes civilités les plus distinguées.

UN VOYAGEUR.

PARIS-MÉNAGE pour le Linge et les Lainages Victor VAISSIER

Etat-Civil

NAISSANCES. — Edmond Beaufort, rue Marc-Sangnier, 27 — Raymonde Legrand, rue des Arts, 482 — Marie Duptre, rue Wall, c. Six, 25 — Marguerite Vandercruyssen, place de la Nation, 15 — Virginie Delbecque, Louis-Decoulteux, 47 — Marie Surmon, rue Lacroix, 18 — Fernande Glaboke, rue Franklin, c. Montignies, 4 — Albert Rosse, rue Vauquelin, 28 — Marie Vandewalle, rue de la Tufferie, c. Lecomte, 1.

PUBLICATION DE MARIAGE. — Entre : Albert Dindeleux, modeleur à Le Caleau et Augustine Comère, institutrice à Roubaix.

DÉCÈS. — Elisa Charles, 96 ans, rue Corot, 4 — Achille Lepers, 70 ans, apprêteur, rue du Tilleul, 197 — Laure Roussel, 15 jours, rue de Saint-Antoine, c. Thilly — Jean-Baptiste Wasch, 47 ans, manœuvre, rue Cavier, 134 — Marie Hoerthert, 78 ans, sans profession, rue de Condé, 49 — Pierre Hoffmann, 75 ans, rentier, rue du Trieu, 44 — Georges Lagnat, 1 mois, rue Rossini, 8.

Condition publique

DE LA VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 2 au 7 mars 1908

Laines	peignées	25
»	lisses	180 [illegible]
»	diverses et blousses	29 [illegible]
Cotons		8.121
		46.588
	Total	253.456

Marché à terme : 19.456 kilogr. — Décrassage : 9 opérations sys. — Tirage, 183 opérations. — Conditionnement, 635 opérations lyd.

TOURCOING

NATURELLEMENT !

Si M. le juge de paix du canton Nord a rendu son premier jugement dans l'affaire d'inscriptions sur la liste d'Halluin, tel que nous l'avons fait connaître, c'est-à-dire ordonnant les radiations à Halluin, et le maintien sur la liste de Tourcoing, des électeurs en cause, c'est, vous le pensez bien, pour être agréable aux hommes du bloc.

Ainsi en conclut la sacro-sainte « Croix » qui pour, décidément, le bloc, les blocards et les nouvelles blocardes deviennent une hantise et une obsession de tous les instants.

Elle fait cependant trop bon marché, la feuille dévote, de la conscience des magistrats.

Elle ne dit pas : C'est mal jugé à notre sens. Non. « C'est pour plaire aux hommes du bloc », ne craint-elle pas de s'écrier. Cela peint bien la mentalité cléricale.

Enfin la « Croix » nous dit qu'on ne s'en tendra pas à ce jugement et aussi à celui qui doit suivre et ne pourra qu'être confirmé. Ce n'est pas fini, dit-elle, on ira devant la cour de cassation et « rira bien qui rira le dernier. »

Diable ! mais nous n'aurions jamais pensé si la « Croix » ne le laissait voir aussi naïvement, combien lui tiennent à cœur les inscriptions d'un peu plus de trois douzaines de nos calotins de première marque sur les listes des villages où la réaction est battue en brèche.

On a cru chez les cléricaux-nationalistes faire une manœuvre savante et elle menace d'avoir piteusement, c'est embêtant, nous comprenons cela, mais enfin il ne lésait qu'à eux d'être un peu plus adroits.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Dans la promotion des palmes académiques parue hier, nous avons relevé avec infiniment de plaisir le nom de notre compatriote M. Augustin Desombre, professeur de basson à notre Académie de musique, chef de la Fanfare du Point Central ; basson solo de la musique municipale et membre d'une série d'autres sociétés au dehors de notre ville.

M. Augustin Desombre est issu d'une vieille famille tourcoingeoise. Son père était un excellent musicien qui appartint de longues années à l'ancienne musique municipale que dirigeait alors M. Skepen.

Le jeune officier d'académie fut élève de notre école de musique, mais en dehors des cours, c'est M. Victor Lemarque, chef du secrétariat de la mairie, excellent instrumentiste et musicien, qui lui donna les leçons de basson.

M. Desombre fut incorporé au 1er génie à Versailles, et fit partie de la musique de ce régiment comme basson solo. Il suivit les cours du Conservatoire de Paris et en fut lauréat. Il professa pendant un temps au Conservatoire de Versailles et ville de garnison.

Lorsque son congé terminé, M. Augustin Desombre revint parmi nous, il entra comme professeur de basson à l'académie-fanfare et depuis occupe ce poste avec beaucoup de distinction.

M. Augustin Desombre n'est pas seulement un musicien de talent, excellent professeur au chef, c'est aussi un sympathique à ce fut, ne comptant que des amis dans tous les rangs de la société.

Aussi la distinction dont il vient d'être l'objet sera-t-elle bien accueillie dans tous les milieux.

Nous sommes, quant à nous, particulièrement heureux d'avoir à lui adresser nos chaleureuses félicitations.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX ET DE TOURCOING

Réseau de Tourcoing. — Ligne n° 8 de la Grande-Place de Tourcoing à la rue de Bouvy — Enquête sur le nombre et l'emplacement des points d'arrêts

M. le Préfet du Nord vient de prendre un arrêté ordonnant le dépôt des pièces du projet prescrivant l'ouverture de l'enquête et nommant la Commission appelée à donner son avis.

Cet arrêté est ainsi conçu :

Article 1er. — Les pièces dont le détail suit :

1° Plan général indiquant les points d'arrêt ;

2° Nomenclature des mêmes points, seront déposées pendant un mois à compter du 9 mars au 9 avril prochain à la Mairie de Tourcoing, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Art. 2. — Le délai fixé à l'article précédent ne courra qu'à dater de l'avertissement qui sera donné collectivement aux parties intéressées de prendre connaissance des pièces déposées à la Mairie.

Cet avertissement sera publié à son de trompe ou de caisse dans la commune de Tourcoing et affiché dans la dite ville et y sera affiché dans la forme ordinaire.

Art. 3. — Le Maire certifiera ces publications et affiches et mentionnera sur le registre qu'il ouvrira à cet effet, et que les parties qui comparaîtront seront requises de signer, les déclarations et réclamations qui lui auront été transmises par écrit.

Art. 4. — A l'expiration du délai d'un mois ci-dessus fixé, le Maire clora le registre qu'il nous transmettra avec les pièces de l'enquête pour être soumis à une Commission qui se réunira le samedi 11 avril, à 3 heures, à l'Hôtel de la Préfecture.

Art. 5. — Sont nommés membres de cette Commission :

MM. Dron, député, maire de Tourcoing ; Jourdain, président de la Chambre de Commerce de Tourcoing ; Lordain, conseiller général, conseiller municipal à Tourcoing ; Salmon, adjoint au Maire, négociant à Tourcoing ; Cordier, adjoint au maire, négociant à Tourcoing ; Wagnon, conseiller municipal, propriétaire à Tourcoing ; Bruneau, pharmacien à Tourcoing.

L'ingénieur de la Compagnie des Tramways de Roubaix et de Tourcoing se tiendra à sa disposition.

La Commission désignera elle même son président et son secrétaire.

MM. les ingénieurs chargés du contrôle des Tramways assisteront à la réunion de la Commission d'enquête à titre consultatif.

Art. 6. — La Commission examinera toutes les pièces qui lui seront soumises et donnera son avis.

Ses opérations devront être terminées dans le délai de quinze jours, à dater de l'époque de sa réunion, après quoi son procès-verbal nous sera immédiatement transmis.

Art. 7. — La Chambre de Commerce de Tourcoing sera appelée à délibérer et à exprimer son opinion sur l'utilité et la convenance du projet.

Le procès-verbal de sa délibération nous sera transmis avant la date fixée à l'article 4 ci-dessus pour la réunion de la Commission d'enquête.

Art. 8. — Le Maire du canton de Tourcoing, convoqué au besoin en session extraordinaire, sera appelé à délibérer et à émettre son avis sur le même projet.

Art. 9. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes des cantons de Tourcoing. Ces publications seront constatées par des certificats du Maire.

Art. 10. — Ampliation du présent arrêté sera adressée à MM. les Maires des communes des cantons de Tourcoing, à MM. les Membres de la Commission, à M. l'Ingénieur en chef du département, directeur du contrôle des Tramways, et à la Compagnie des Tramways de Roubaix et de Tourcoing.

CONTRAVENTIONS

Les agents Mathieu et Moudart ont dressé contravention à l'encontre d'un cabaretier de la rue Winoc-Chocquel, M. G. B..., pour fermeture tardive de son estaminet.

— Les mêmes agents ont verbalisé contre Louis B..., 43 ans, rue Augereau, pour ivresse.

THÉATRE MUNICIPAL

« Les Petites Michu », la charmante opérette de MM. Vanloo et Duvel, musique de Messager, a reçu hier, sur notre scène, une très bonne interprétation.

Le public nombreux a suivi avec un plaisir marqué les péripéties de cette pièce très amusante, et a fait fête aux artistes qui se sont surpassés. Mlle Bettane, comme toujours, a été charmante dans Marie-Blanche ; Mme Dally remplissait le rôle de Blanche-Marie. M. Massart a été désopilant, ainsi que l'excellent comédien qu'est M. Fertinel. Mesdames Grétal, Gaston Rigaud, et M. Sapé, Aristide, sont tous les deux à compliment. Mme Darcy et M. Bouzac présentaient le couple Michu, couple très drôle du reste. Enfin Mlle Courmont a été également fort amusante dans son rôle de maîtresse de pension.

Le ballet qui terminait le spectacle le « Perle d'Andalousie » a recueilli les bravos unanimes de l'auditoire.

Jeudi en soirée, « La Tour de Nesle », drame en 7 tableaux.

Etat-Civil

NAISSANCES. — René Beaucarne, rue Souffiot — Lucienne Castelain, rue de Guisnes, 173 — Robert Duvillier, rue Condorcet, 28 — Fernand Debailly, rue de Mulhouse, 15.

DÉCÈS. — Hélène Vanoverschelde, 1 an, rue Racine, 47.

Condition publique

Entrées du 2 au 7 mars 1908

Laines	peignées	435 900
Laines	lisses	120 [illegible]
Laines	blousses	221 [illegible]
Cotons		85 688
Soies		[illegible]
	Totaux	875.235

Nombre de lots, 894. — Conditionnement, 2.100 balages, 272. — Dégrésages, 8 sys. — Marché à terme, 51 [illegible] tuos.

Sports et Jeux

TIR

Grand Ronchin. — L'Association des Anciens Elèves et la Société de Tir de l'Ecole du Grand Ronchin ont décidé, dans leur dernière assemblée, que le concours régional de tir au profit de l'Arbre de Noël et des enfants pauvres aura lieu les 21, 22 juin et 5 juillet 1908, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

FOOTBALL

A Genève. — L'équipe du Football comprenant les onze meilleurs joueurs français a battu les meilleurs suisses par 7 goals à 1.

A la suite de ce match les autorités sportives se sont réunies en un banquet.

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES

FINANCES

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 7 mars 1908.

La situation économique générale restant mauvaise, la faiblesse s'est accentuée cette semaine sur tous les groupes. Fonds d'Etats que sur les valeurs industrielles françaises ou de transports et sur les Mines d'Or. La Rente Française qui était avancée à 97,70 et les Sociétés de Crédit échappent seules à la mauvaise tenue générale. Rappelons que le 14 courant, la Société Générale procédera à la souscription de 70.000 obligations 5 % de 500 francs du chemin de fer de Sao Paulo et Rio Grande au prix de 440 francs. La Banque Centrale Mexicaine est ferme à 420 ; les actions nouvelles participent aux bénéfices sociaux depuis le commencement de 1908 sur le même pied que les anciennes.

En Banque, Chemard et Walker cote 429. Les Maisons et Parfums Economiques progressent à 127. Le Laurium Grec est à 36,75. Les mines de Laurium Olympique dans lesquelles cette société est intéressée donnent des résultats encourageants pour l'avenir. L'action l'Atlantique est en bonne tendance à 126 ; d'après des calculs modérés, les recettes brutes des services postaux ont eu un remarquable accroissement : 1.256.000 francs par an alors que les dépenses de toute nature n'absorbent le fait que 675.000 d'où un bénéfice net de 850.000 francs. Les actions de la Compagnie Française des Bois injectés sont fermes à 175 francs ; les spéculations des peuplades indiennes et Rhoo sont très nombreuses et appelées à un très grand succès ; l'industrie offre, entre autres bois colorés des débouchés multiples et variés.

L'obligation 5 % or, du Port de Para est demandée à 447. En 1907, 917 vapeurs sont entrés dans le port contre 809 en 1906 ; 842 vapeurs en sortirent contre 761 en 1906 ; enfin, le chiffre des passagers a atteint 36.023 pour 1907 contre 27.934 en 1906. Echanges suivis en obligations 5 % Buenos Ayres Midland à 464. Ces titres, avec leur revenu net de 25 francs payables en or, rapportent 5,38 % et sont remboursables à 550 francs ou 110 %.

Les Banques Unies, place de la Bourse, reçoivent des demandes très nombreuses en obligations 5 ½ % de la Canadian Métal Cy au prix de 475 francs, ce qui s'explique par les sérieuses garanties de ces titres : hypothèque générale garantie de la South American et taxe spéciale de 1 dollar ½.

Les résultats obtenus par les entreprises similaires font augurer favorablement de l'avenir de la Société des Houillères de Saint Micaud actuellement en plein développement.

Dans le compartiment Assurances, ce sont toujours les actions de la Société d'Assurances Générales Vie, rue Richelieu, intrinsèquement à 1.000 francs, qui tiennent le premier rang. Puisque nous parlons d'assurances, disons que, des sociétés françaises publiées, il résulte que les quatre grandes Compagnies d'Assurances Américaines : New-York Life, Equitable, Mutual et Northwestern ont fait en 1907, 450 millions de moins d'affaires qu'en 1906.

Chemins français en hausse.

Tablettes d'un spectateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de la Seine

Revolver et pistolet de poche

M. Weber était poursuivi devant le Tribunal correctionnel de la Seine, pour le délit, devenu banal, de port d'arme prohibée, mais l'affaire tire un intérêt tout particulier de la discussion juridique à laquelle elle a donné lieu. M. Weber avait demandé à être relaxé en excipant de ce que le revolver dont il avait été trouvé porteur était une toujours de poche, et que, dès lors, ne résulterait de circulaires administratives que seuls sont prohibés les revolvers ayant moins de 15 centimètres.

Le substitut a, au contraire, requis une condamnation.

« La loi de 1834, a-t-il dit, est complétée par la réglementation résultant de l'ordonnance du 23 février 1837, laquelle prohibe le « pistolet de poche ». Or, un revolver de 15 centimètres est, en fait, un pistolet de poche, puisqu'il peut facilement être caché sous les vêtements. Les tribunaux ont un pouvoir d'appréciation pour décider si, dans chaque espèce, l'arme constitue ou non un pistolet de poche, et ne sauraient, sur ce point, être liés par le contenu de circulaires administratives ».

Le Tribunal a adopté le système du ministère public et condamne M. Weber à 25 francs d'amende.

Pour l'arrangement des pianos, s'adresser à la *Société des Accordeurs*, 3, rue des Fleurs, Lille.

DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS

UN REMÈDE qui ne compte que des SUCCÈS, car il est SOUVERAIN dans les affections de l'ESTOMAC, des REINS, dans la CONSTIPATION et toutes les maladies, MAUX DE TÊTE, ÉBLOUISSEMENTS, ÉCHAUFFEMENTS, AIGREURS, etc., etc., qui en découlent.

LE SEUL LAXATIF qui ne donne jamais de coliques.

UN TRAITEMENT que l'on suit sans cesser ses occupations et qui ne coûte presque rien, puisque le prix de la boîte de 100 dragées n'est que de 1 fr.50 dans toutes les pharmacies (1 fr. 60 franco contre timbres ou mandat postal).

UN MÉDICAMENT facile à absorber, ce qui a sa valeur, et qui a fait ses preuves dans tous les pays. Son efficacité lui a valu les plus hautes récompenses aux Expositions.

Il est envoyé sur demande une notice avec des attestations émanant de malades guéris.

Exiger la bande de garantie avec le nom J. DUBUS.

Dépôt général : Ph^e DUBUS, rue des Arts, LILLE. 43887

INQUIÉTUDE MANSUÉTUDE GRATUITE

M. Gablin a reçu la lettre suivante :

« Je viens de suivre le traitement des pilules Pink et je vous dois beaucoup de remerciements. Quand je vous ai écrit pour vous demander une boîte de pilules Pink d'essai, j'étais dans un état de faiblesse qui m'inquiétait et impliquait aussi toutes les personnes qui vivent autour de moi. Il faut vous dire que je relevais d'une pleurésie qui m'avait mis dans un bien triste état. Jélais pâle, mes traits étaient tirés, mes joues creuses. Quand je faisais un petit effort, un petit travail, j'étais de suite couvert de sueurs et mes pauvres jambes vacillaient sous moi. Je ne mangeais que très peu et sans appétit. La nuit, soit par suite d'énervement ou bien simplement par excès de fatigue, j'avais un sommeil troublé, agité, pénible et le matin je ne sentais tout courbaturé. J'étais inquiet, nous étions inquiets, vous si-je dit, pour cette raison que mon état ne s'améliorait pas et que nous savons que dans un état de faiblesse aussi grand il faut craindre les rechutes, redouter les complications.

M. C. J. Legrand

On m'a dit de m'adresser à vous, que vos pilules Pink étaient très bonnes pour les convalescents, les affaiblis, les épuisés.

Je m'en suis bien vite convaincu. Cette première boîte de vos bonnes Pilules Pink m'a fait un bien très grand. Tout-le-monde a trouvé que j'avais en peu de jours beaucoup changé. J'ai continué votre bon traitement et je vous dois la guérison si rapide que je viens d'obtenir. « C. J. LEGRAND, Château de Chavanne, Chantenay-Imbert (Nièvre).

Il vous est certainement arrivé un jour, en voyage ou bien étant débordé de travail, de vous passer de déjeuner. Vous n'avez pas tardé d'éprouver un malaise, un vertige et vous vous êtes trouvé de plus en plus faible à mesure que s'éloignait l'heure du repas manqué. Enfin, vous avez mangé et bu. A mesure que vous avez absorbé la nourriture, vous avez senti, positivement senti, comme une douce chaleur parcourir votre corps. Vous avez positivement senti que la force vous pénétrait.

Nos pilules Pink donnent aux convalescents, aux affaiblis, aux épuisés, à tous ceux qui ont le sang pauvre et pour quelque raison que ce soit, la même sensation. Elles distribuent la force, parce qu'elles ont dès la première dose commencé à régénérer le sang. On l'a dit, on le répète, Pink guérissant l'anémie, comme le pain guérit la faim.

Ne les oubliez pas et vous ne vous sentez pas aussi forts, aussi bien que vous devriez être. Vous pouvez vous les procurer dans toutes les pharmacies. Si vous avez une difficulté quelconque ou si vous craignez les contrefaçons (il y en a beaucoup) mettez un mot à la poste et M. Gablin, pharmacien de 1re classe, 23, rue Halle, Paris, vous les enverra à domicile, franco, contre fr. 3,50 pour une boîte, fr. 17,50 pour 5 boîtes. Les pilules Pink ont donné d'innombrables guérisons d'anémie, chlorose, suites d'influenza, maux d'estomac, rhumatismes, neurasthénie.
44008

CALENDRIER

Lundi 9 Mars 1908 — 69 jour de l'année.

Soleil — Lever à 6 h. 29 ; coucher à 5 h. 54.

Lune — Lever à minuit 52 ; coucher à 10 h. 06 matin.

7e jour de la lune

La durée du jour est en augmentation de cinq minutes sur la veille.

Temps probable. — Pluvieux et doux.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 7. — Isquierdo, br. Annie, 196 tx, cap. Tratt, minerai — Saint-Vincent, vap. all. Paula-Blumberg, 1023 tx, cap. Paulsen, m-d. — Saint-Malo, vap. Léon, 313 tx, cap. Roussel, d-m. Leeuw — Lelo, vap. ang. Rosina, 508 tx, cap. Sherland, d-m. Hecquet.

Entrées du 8. — Londres, vap. Auricula, 472 tx, cap. Roussel, d-m. Morel — Hawes, vap. fr. Marie, 430 tx, cap. Vandenbroucq, d-m. Hecquet — Caen, vap. fr. V.-de-Caen, 147 tx, cap. Ernel, d-m. Duchaleu — Vap. Amiral-Jungbuert, Bremen, 1 h. 1/2 — Boulogne, vap. fr. Jeanne d'Arc, 277 tx, cap. Zonnekynd, d-n. Compag. Brestoise — Montevideo, vap. Havre, vap. fr. A.-R.-de-Genouilly, 3448 tx, cap. Bénard, d-m. Bénard — Copenhague, vap. ang. Kurdi, 1, cap. Vigne, lest — Rotterdam, vap. ang. Rosina, 508 tx, cap. Sherland, d-m. Hecquet — Rotterdam, vap. ang. Rosina, 508 tx, cap. Sherland, d-m. Hecquet — Calder, vap. ang. Calder, 253 tx, cap. Hornsby, d-m. Hutler